

## COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2019

**Présents :** Tous les membres du Conseil Municipal en exercice à l'exception de Madame Lydie ROTHIER et Monsieur Marc BOUTILLETZ, absents excusés ayant donné pouvoir.

• Le Conseil Municipal, après étude, décide :

- D'approuver le compte administratif 2018 dressé par Monsieur Louis HAUTEM, Adjoint au Maire, soit :
  - Résultat de fonctionnement (excédent) : 365 849.50€
  - Résultat d'investissement (excédent) : 76 630.57€
  - Résultat global (excédent) : 442 480.07€
  
- D'accepter l'affectation du résultat présenté, à savoir :
  - Affectation en réserve (compte 1068) Financement de la section d'investissement : Néant
  - Affectation compte 001 (excédent d'investissement) : 76 683€ (76 630€ (excédent commune) + 53€ (excédent CCAS)).
  - Report de la section de fonctionnement au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 368 236€ (365 849€ (excédent commune) + 2 387€ (excédent CCAS)).

Pour rappel, en date du 14 Mai 2018 (délibération n°27/2018) le CCAS au 1er Janvier 2019 a été dissous.
  
- D'approuver les taux d'imposition des taxes locales 2019 (pas de modification par rapport à l'année précédente):
  - Taxe d'habitation : 20.58%
  - Taxe foncière bâti : 15.87%
  - Taxe foncière non bâti : 14.06%
  
- Décide d'approuver le budget primitif 2019 présenté par le Maire soit :
  - Fonctionnement : 705 475€
  - Investissement : 164 507 €.
  
- D'adhérer à la mission "Coteaux, Maisons et Caves de Champagne" pour l'année 2019 pour un montant de 0.50 centimes/habitant soit 271.00€ et d'engager la dépense à l'article 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations et aux personnes de droit privé ».

Séance levée à 23h00

Le Maire,

Richard FERNANDEZ